



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 4 avril 2017 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

Madame la mairesse Marlene Cordato invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Madame Marie Massicotte, décédée le 7 mars à l'âge de 58 ans;
- Madame Marie-Jeanne Laverdière, décédée le 14 mars à l'âge de 91 ans;
- Monsieur Norman Girard, décédé le 14 mars à l'âge de 89 ans;
- Monsieur Claude George, décédé le 23 mars à l'âge de 67 ans.

RÉSOLUTION 2017-04-164
ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE modifier l'ordre du jour comme suit :

- par le remplacement du texte à l'article 9 A) par : « 15 000 \$ pour favoriser l'accessibilité universelle et permettre l'intégration des personnes handicapées, projet 829 004. »;
- par la correction du montant indiqué à l'article 11 A) soit « 559 604 \$ ».

AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE reporter l'article 31 de l'ordre du jour « « Fermeture et relocalisation du parc canin Filion » à la prochaine séance.

Votent en faveur : Lyne Levert, Denis Hébert, Mario Lavallée.

Votent contre : Érick Rémy, Christine Beaudette, Jonathan Thibault, Daniel Kaeser, Lori Doucet.

Rejetée

PROPOSITION PRINCIPALE ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et portent sur les sujets suivants :

Monsieur André Bordeleau

- Travaux par un entrepreneur sur le chemin de la Côte Sud.

Monsieur Martin Drapeau

- Projets de la Ville sur les terrains acquis – Église Notre-Dame-de-Fatima, bâtiment Aramis et terrain sur le boulevard de la Grande-Allée.

RÉSOLUTION 2017-04-165

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT

APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE prolonger la période de questions.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS - PROLONGATION

Monsieur Jean Fillion

- Travaux projetés sur le chemin de la Grande-Côte.

Monsieur Fréchette

- Désignation du terrain de baseball au nom d'un bénévole.

RÉSOLUTION 2017-04-166

AUDITION ET DÉCISION D'UNE DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES – BÂTIMENT PRINCIPAL AVEC ABRI D'AUTO – 3214, RUE BRÉBEUF – LOT 2 504 248 – ZONE R-1 426 – DOSSIER 1702-DM-303

Monsieur Daniel Kaeser, président du Comité consultatif d'urbanisme et du développement économique, explique la demande de dérogations mineures relatives au bâtiment principal avec abri d'auto situé au 3214, rue Brébeuf sur le lot 2 504 248 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans la zone R-1 426 visant à :

- réduire la marge latérale gauche entre le bâtiment principal et la ligne de lot à 1,81 mètre, représentant une dérogation de 0,19 mètre, soit 9,5 % inférieure à la marge latérale minimale de 2 mètres prescrite au Règlement RV-1441 sur le zonage;
- réduire la marge avant entre l'abri d'auto et la ligne de lot à 5,80 mètres, représentant une dérogation de 1,20 mètre, soit 17 % inférieure à la marge avant minimale de 7 mètres prescrite au règlement;
- réduire la marge arrière entre le garage détaché et la ligne de lot à 0,53 mètre, représentant une dérogation de 1,47 mètre, soit 73,5 % inférieure à la marge arrière minimale de 2 mètres prescrite au règlement;
- réduire la marge latérale entre le garage détaché et la ligne de lot à 0,70 mètre, représentant une dérogation de 0,50 mètre, soit 42 % inférieure à la marge latérale minimale de 1,20 mètre prescrite au règlement.

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure. À cette occasion, aucune question n'a été adressée au conseil.

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'établir pour le bâtiment principal situé au 3214, rue Brébeuf sur le lot 2 504 248 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne :

- à 1,81 mètre la marge latérale gauche entre le bâtiment et la ligne de lot;
- à 5,80 mètres la marge avant entre l'abri d'auto et la ligne de lot;

DE refuser :

- d'établir à 0,53 mètre la marge arrière entre le garage détaché et la ligne de lot;
- d'établir à 0,70 mètre la marge latérale entre le garage détaché et la ligne de lot.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-167
AUDITION ET DÉCISION D'UNE DEMANDE DE DÉROGATIONS
MINEURES – BÂTIMENT COMMERCIAL – 970 À 996, BOULEVARD DE
LA GRANDE-ALLÉE – LOT 2 106 455 – ZONE C-2 259 – DOSSIER
1702-DM-304

Monsieur Daniel Kaeser, président du Comité consultatif d'urbanisme et du développement économique, explique la demande de dérogations mineures relatives au bâtiment commercial situé aux 970 à 996, boulevard de la Grande-Allée sur le lot 2 106 455 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans la zone C-2 259 visant à :

- réduire la distance entre une case de stationnement et la ligne de rue à 0,81 mètre, représentant une dérogation de 1,19 mètre, soit 59,5 % inférieure à la distance minimale de 2 mètres prescrite au Règlement RV-1441 sur le zonage;
- réduire la distance entre une case de stationnement et la ligne de rue à 0,89 mètre, représentant une dérogation de 1,11 mètre, soit 55,5 % inférieure à la distance minimale de 2 mètres prescrite au règlement;
- réduire à 58 le nombre de cases de stationnement pour l'ensemble des usages de l'immeuble, représentant une dérogation de 18 cases de stationnement, soit 23,7 % inférieure au nombre de cases de stationnement minimal de 76 prescrit au règlement.

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure. À cette occasion, une seule question a été adressée au conseil.

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'établir pour le bâtiment commercial situé aux 970 à 996, boulevard de la Grande-Allée sur le lot 2 106 455 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne :

- à 0,81 mètre la distance entre une case de stationnement et la ligne de rue;
- à 0,89 mètre la distance entre une case de stationnement et la ligne de rue;
- à 58 le nombre de cases de stationnement pour l'ensemble des usages de l'immeuble.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-168
DÉCISION SUR UNE DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES –
BÂTIMENT COMMERCIAL – 76, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – LOT
3 006 938 – ZONE C-2 106 – DOSSIER 1611-DM-299

ATTENDU l'audition sur la demande de dérogations mineures à la séance du 7 mars 2017, numéro 2017-03-099 concernant le bâtiment commercial situé au 76, chemin de la Grande-Côte, sur le lot 3 006 938 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans la zone C-2 109.

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE refuser la demande de dérogations mineures numéro 1611-DM-299 visant le bâtiment commercial situé au 76, chemin de la Grande-Côte, sur le lot 3 006 938 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans la zone C-2 109.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-169
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2017.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-170
RÈGLEMENT RV-1525-1 – ADOPTION

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 7 mars 2017;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1525-1 modifiant le Règlement RV-1525 par l'ajout d'une partie du chemin de la Côte Sud à la liste des chemins interdits à la circulation des camions et des véhicules-outils.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-171
RÈGLEMENT RV-1609 – ADOPTION

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 7 mars 2017;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1609 décrétant l'acquisition de véhicules municipaux et d'équipements pour l'année 2017 et leur financement par emprunt, au montant de 615 000 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-172
RÈGLEMENT RV-1610 - ADOPTION

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 7 mars 2017;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1610 prévoyant l'établissement d'une étude de circulation et d'un concept géométrique du chemin de la Grande-Côte et décrétant un emprunt à cette fin, au montant de 50 000 \$ (pour une partie du chemin).

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-173
RÈGLEMENT RV-1613 - ADOPTION

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 7 mars 2017;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1613 prévoyant l'établissement de plans et devis pour des travaux au parc Pellerin et décrétant un emprunt à cette fin, au montant de 50 000 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-174
RÈGLEMENT RV-1441-054 – ADOPTION DU SECOND PROJET

ATTENDU que le premier Projet de règlement RV-1441-054 a été adopté par le conseil municipal au cours de la séance du 7 février 2017, suivant la résolution 2017-02-062;

ATTENDU qu'une assemblée publique sur le Projet de règlement a été tenue le 7 mars 2017;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le second Projet de règlement RV-1441-054 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait à l'usage de mini-entrepôt dans les zones I-2 133-1, I-1 409 et I-1 476 et ses dispositions particulières.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-175
RÈGLEMENT RV-1441-055 – ADOPTION

ATTENDU qu'une assemblée publique sur le Projet de règlement a été tenue le 7 mars 2017;

ATTENDU que le règlement n'est pas assujéti au processus d'approbation des personnes habiles à voter;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 7 mars 2017;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1441-055 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par l'exclusion des dispositions des articles 237 à 241 aux zones I-1 404, C-3 405, C-3 406, R-3 407 et R-5 408.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-176
RÈGLEMENT RV-1441-056 – ADOPTION DU PREMIER PROJET

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le premier Projet de règlement RV-1441-056 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait à l'aménagement d'une aire de stationnement extérieure pour les courtiers automobiles.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-177
RÈGLEMENT RV-1441-057 – ADOPTION DU PREMIER PROJET

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le premier Projet de règlement RV-1441-057 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par la création des zones R-1 233-2, P-2 233-3 et P-1 233-4 à même les zones R-1 233 et R-2 233-1 et par l'établissement de leurs dispositions particulières.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-178
RÈGLEMENT RV-1441-058 – ADOPTION DU PROJET

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Projet de règlement RV-1441-058 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-179
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE prendre acte du dépôt par la greffière des certificats attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement du 21 mars 2017 pour les règlements suivants :

Règlement RV-1608 décrétant des travaux de rénovation aux ateliers municipaux et leur financement par emprunt.

Règlement RV-1612 prévoyant l'acquisition d'équipements et décrétant divers travaux dans les parcs et terrains de jeux pour l'année 2017 et leur financement par emprunt.

Adoptée

AVIS DE MOTION 2017-04-180
RÈGLEMENT RV-1441-054

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1441-054 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait à l'usage de mini-entrepôt dans les zones I-2 133-1, I-1 409 et I-1 476 et ses dispositions particulières.

AVIS DE MOTION 2017-04-181
RÈGLEMENT RV-1355-2-11

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1355-2-11 modifiant le Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie en ce qui a trait à la garde de poules en milieu urbain.

AVIS DE MOTION 2017-04-182
RÈGLEMENT RV-1497-2

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1497-2 modifiant le Règlement RV-1497 sur la délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses, de passer des contrats, sur le contrôle et le suivi budgétaires.

AVIS DE MOTION 2017-04-183
RÈGLEMENT RV-1614

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1614 décrétant l'acquisition d'appareils de protection respiratoire pour le Service de sécurité incendie et son financement par emprunt.

AVIS DE MOTION 2017-04-184
RÈGLEMENT RV-1615

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1615 prévoyant le remplacement d'unités de climatisation à l'aréna et décrétant un emprunt à cette fin.

**AVIS DE MOTION 2017-04-185
RÈGLEMENT RV-1616**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1616 prévoyant l'établissement de plans et devis pour des travaux de réfection sur la voie d'accès Curé-Boivin et décrétant un emprunt à cette fin.

**AVIS DE MOTION 2017-04-186
RÈGLEMENT RV-1617**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1617 prévoyant l'établissement de plans et devis et d'une étude géotechnique pour des travaux au parc des Berges et décrétant un emprunt à cette fin.

**AVIS DE MOTION 2017-04-187
RÈGLEMENT RV-1618**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1618 décrétant l'acquisition d'un véhicule électrique pour le Service de sécurité incendie, division prévention incendie et son financement par emprunt.

**AVIS DE MOTION 2017-04-188
RÈGLEMENT RV-1366-4**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1366-4 modifiant le Règlement RV-1366 sur la signalisation routière.

**RÉSOLUTION 2017-04-189
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE prendre acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service dressée conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 16 février au 15 mars 2017.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-190
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 février au 15 mars 2017 montrant un total des activités de 4 450 135,50 \$ tel que soumis.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-191
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, en date du 21 mars 2017, révisée le 23 mars 2017, montrant un total de 166 192,18 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-192
EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser la trésorière de la Ville à emprunter au fonds de roulement les sommes suivantes remboursables sur une période de trois (3) ans, à savoir :

A) 15 000 \$ pour favoriser l'accessibilité universelle et permettre l'intégration des personnes handicapées, projet 829 004;

B) 35 000 \$ pour la mise à jour des ordinateurs incluant le plan de relève 2017, projet 11908.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-193
APPROPRIATION AU FONDS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET ESPACES NATURELS**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approprier les sommes suivantes au fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, à savoir :

A) 10 000 \$ pour la mise à jour et l'ajout d'éclairage dans les parcs et édifices, projet 799 009B;

B) 25 000 \$ pour la réalisation d'aménagements complémentaires au parc de planche à roulettes, projet 717 001B.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-194
AFFECTATIONS AU SURPLUS ACCUMULÉ**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'affecter les sommes suivantes au surplus accumulé, à savoir :

A) 559 604 \$ pour l'achat d'équipement spécialisé par le Service de sécurité incendie;

B) 74 300 \$ pour l'achat de chandail de hockey par le Service des loisirs.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-195
SOUMISSIONS – SERVICES PROFESSIONNELS POUR PLANS ET DEVIS AINSI QUE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DU POSTE DE POMPAGE FILION – CONTRAT 2017-1552 – RÈGLEMENT RV-1603**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour les services professionnels pour la conception de plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de mise à niveau du poste de pompage Filion, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES
EFEL Experts-conseils 97, rue de la Couronne Repentigny (Québec) J5Z 0B3
Les Services EXP inc. 4500, rue Louis-B.-Mayer Laval (Québec) H7P 6E4
WSP Canada inc. 2525, boulevard Daniel-Johnson, bureau 525 Laval (Québec) H7T 1S9

ATTENDU l'assujettissement à un système d'évaluation et de pondération, les offres reçues ont été évaluées par un comité de sélection créé suivant la Politique de gestion contractuelle adoptée le 18 janvier 2011;

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 28 mars 2017;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 28 février 2017 ainsi que du rapport du comité de sélection du 14 mars 2017.

D'accepter l'offre de EFEL experts-conseils au montant de 87 955,38 \$ (toutes taxes incluses) celle-ci ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation pour les services professionnels pour la conception de plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de mise à niveau du poste de pompage Filion – Contrat 2017-1552.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1603.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-196
SOUMISSIONS – FEUX D'ARTIFICE – FÊTE NATIONALE 2017, 2018 ET
2019 – CONTRAT 2017-1545**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour les feux d'artifice de la Fête nationale 2017, 2018 et 2019, la Ville a reçu l'offre suivante :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)		
	Coût total 2017	Coût total 2018	Coût total 2019
GFA PYRO (CONCEPT FIATLUX INC) 2000, rue Dandurand, bureau 100 Montréal (Québec) H2G 1Y9	16 834 \$	17 170 \$	17 515 \$

ATTENDU la recommandation du Service des loisirs du 21 mars 2017;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 14 mars 2017.

D'accepter l'offre de GFA PYRO (Concept Fiatlux inc.) au montant de 51 519 \$, taxes incluses, étant la seule soumission conforme pour les spectacles de feux d'artifice de la Fête nationale pour les années 2017, 2018 et 2019 – Contrat 2017-1545.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 761 04 634.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-197
SOUSSIONS – TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DE LA VENTILATION
DANS LA SECTION DU GARAGE AUX ATELIERS MUNICIPAUX –
CONTRAT 2017-1553 – RÈGLEMENT RV-1608**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publiques pour des travaux de mise à niveau de la ventilation dans la section du garage aux ateliers municipaux, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Les Entreprises de réfrigération L. S. 1610, rue Guillet Laval (Québec) H7L 5B2	51 589,28 \$
Conceptvent inc. 1845, rang Saint-François Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0	55 992,82 \$
Ventilex inc. 348, boulevard Industriel Saint-Eustache (Québec) J7R 5R4	57 298,95 \$
Groupe Promécanic Itée 1770, rue Cunard Laval (Québec) H7S 2B2	57 453,01 \$

ATTENDU la recommandation de la firme Carbonic mécanique-électricité du 30 mars 2017;

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 4 avril 2017;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 28 mars 2017.

D'accepter l'offre de Les entreprises de réfrigération L.S. au montant de 51 589,28 \$, taxes incluses, étant le plus bas soumissionnaire conforme pour les travaux de mise à niveau de la ventilation dans la section du garage aux ateliers municipaux – Contrat 2017-1553, conditionnellement à l'entrée en vigueur du Règlement RV-1608.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1608.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-198
SOUSSIONS – TRAVAUX DE RÉNOVATION AUX ATELIERS
MUNICIPAUX – CONTRAT 2017-1554 – RÈGLEMENTS RV-1586 ET
RV-1608**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publiques pour des travaux de rénovation aux ateliers municipaux, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Construction Arcade 1200, rue Bernard-Lefebvre Laval (Québec) H7C 0A5	298 800,00 \$
Entreprises Ricbo inc. 46, rue Beaurivage L'Assomption (Québec) J5W 1V9	307 029,24 \$
Les Constructions Gaétan Cadieux inc. 1993, rue Gélinoth Saint-Jérôme (Québec) J5L 1N2	314 054,21 \$
Construction P. Stafford inc. 16685, rue Des Quatres Saisons Mirabel (Québec) J7N 1J1	340 900,88 \$
Groupe Québéco inc. 451, rue Mercure Mont-Tremblant (Québec) J8E 3H6	344 460,50 \$
Groupe NCN Cardinal inc. 196, chemin du bas-de-Sainte-Thérèse – bureau 101 Blainville (Québec) J7B 1A7	443 700,00 \$

ATTENDU la recommandation de la firme GÉMEL, ingénierie et gestion de projets du 31 mars 2017;

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 4 avril 2017;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 28 mars 2017.

D'accepter l'offre de Construction Arcade au montant de 298 800 \$, taxes incluses, étant le plus bas soumissionnaire conforme pour les travaux de rénovation aux ateliers municipaux – Contrat 2017-1554.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1586 pour les travaux d'organisation du chantier, les travaux d'architecture ainsi que pour les travaux de structure.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1608 pour les travaux de mécanique ainsi que pour les travaux électriques conditionnellement à son entrée en vigueur.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-199
SOUSSIONS – FOURNITURE DE PIÈCES POUR LE SYSTÈME ULTRAVIOLET DE L'USINE D'ÉPURATION – CONTRAT 2017-1555

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publiques pour la fourniture de pièces pour le système ultraviolet de l'usine d'épuration, la Ville n'a reçu aucune offre;

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 30 mars 2017;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de carence dressé en date du 28 mars 2017.

D'autoriser le Service du génie à retourner en processus d'appel d'offres.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-200
SOUSSIONS – NETTOYAGE DES PUISARDS – CONTRAT 2017-1556

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour le nettoyage des puisards, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Beauregard Environnement Itée. 18160, rue J.A. Bombardier Mirabel (Québec) J7J 0H5	58 579,03 \$
ABC Environnement inc. 143, 21 ^e Rue Crabtree (Québec) J0K 1B0	62 065,88 \$
Envirovac 2020 (9299-2734 Québec inc.) 2520, boulevard des Entreprises, bureau 104 Terrebonne (Québec) J6X 4J8	76 076,66 \$
Kelly Sani-Vac inc. 100, rue Huot Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 7Z8	104 605,42 \$

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 15 mars 2017;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 14 mars 2017.

D'accepter l'offre de Beauregard Environnement ltée au montant de 58 579,03 \$, taxes incluses, étant le plus bas soumissionnaire conforme pour le nettoyage des puisards pour la période de mai 2017 à décembre 2018 – Contrat 2017-1556.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-201
SOUSSIONS – ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT DE STABILISATION
POUR LE SAUVETAGE – CONTRAT 2017-1557

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publiques pour l'acquisition d'équipement de stabilisation pour le sauvetage pour le Service de sécurité incendie, la Ville a reçu l'offre suivante :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Équipements Incendies CMP Mayer 2250, rue André C. Hamel Drummondville (Québec) J2C 8B1	86 093,28 \$

ATTENDU la recommandation du Service de sécurité incendie du 23 mars 2017;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 28 mars 2017.

D'accepter l'offre de Équipements incendies CMP Mayer inc. au montant de 86 093,28 \$, taxes incluses, pour l'acquisition d'équipement de stabilisation pour le sauvetage – Contrat 2017-1557.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 928 00 760.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-202
SOUSSIONS – ACQUISITION D’UN ENSEMBLE DE DÉTECTEURS DE
VICTIMES POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – CONTRAT
2017-1558

ATTENDU qu’à la suite d’une demande de soumissions publiques pour l’acquisition d’un ensemble de détecteurs de victimes pour le Service de sécurité incendie, la Ville a reçu l’offre suivante :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Aréo-Feu ltée 5205, rue J. – Armand Bombardier Longueuil (Québec) J3Z 1G4	32 086,88 \$

ATTENDU la recommandation du Service de sécurité incendie du 30 mars 2017;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d’ouverture des soumissions dressé en date du 28 mars 2017.

D’accepter l’offre d’Aréo-Feu ltée au montant de 32 086,88 \$, taxes incluses, pour l’acquisition d’un ensemble de détecteurs de victimes pour le Service de sécurité incendie – Contrat 2017-1558.

D’imputer la dépense au poste budgétaire 02 928 00 760.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-203
SOUSSIONS – ACQUISITION D’ÉQUIPEMENT DE
DÉSINCARCÉRATION POUR LE SAUVETAGE POUR LE SERVICE DE
SÉCURITÉ INCENDIE – CONTRAT 2017-1559

ATTENDU qu’à la suite d’une demande de soumissions publiques pour l’acquisition d’équipement de désincarcération pour le sauvetage technique pour le Service de sécurité incendie, la Ville a reçu l’offre suivante :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Boivin & Gauvin 162, rue Vachon Trois-Rivières (Québec) G8T 1Z7	66 965,56 \$

ATTENDU la recommandation du Service de sécurité incendie du 30 mars 2017;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 28 mars 2017.

D'accepter l'offre de Boivin & Gauvin au montant de 66 965,56 \$, taxes incluses, pour l'acquisition d'équipement de désincarcération pour le sauvetage pour le Service de sécurité incendie – Contrat 2017-1559.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 928 00 760.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-204
SOUMISSIONS – ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE
PYROLANCE SUR UN VÉHICULE DU SERVICE DE SÉCURITÉ
INCENDIE – CONTRAT 2017-1560

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publiques pour l'acquisition et l'installation d'un système de Pyrolance sur un véhicule du Service de sécurité incendie, la Ville a reçu l'offre suivante :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Aréo-Feu Itée 5205, rue J. – Armand Bombardier Longueuil (Québec) J3Z 1G4	91 531,60 \$

ATTENDU la recommandation du Service de sécurité incendie du 30 mars 2017;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 28 mars 2017.

D'accepter l'offre d'Aréo-Feu Itée au montant de 91 531,60 \$, taxes incluses, pour l'acquisition et l'installation d'un système de Pyrolance sur un véhicule du Service de sécurité incendie – Contrat 2017-1560.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 928 00 760.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-205
SOUSSIONS – ACQUISITION D’UN VÉHICULE HYBRIDE DE MARQUE
FORD MODÈLE C MAX ÉNERGI HATCHBACK 4 PORTES SE (P5E) AU
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – CONTRAT 2017-1561**

ATTENDU qu’à la suite d’une demande de soumissions publiques pour l’acquisition d’un véhicule hybride de marque Ford modèle C Max Énergi Hatchback 4 portes SE (P5E) au Service de sécurité incendie, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Blainville Ford inc. 600, boulevard Curé-Labelle Blainville (Québec) J7C 2H9	28 655,19 \$ 32 655,19 \$ Montant réel sans la ristourne du gouvernement
Ventes Ford Élite (1978) inc. 2171, boulevard Curé-Labelle Saint-Jérôme (Québec) J7Y 1T1	34 377,53 \$

ATTENDU la recommandation du Service de sécurité incendie du 30 mars 2017;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d’ouverture des soumissions dressé en date du 28 mars 2017.

DE rejeter les soumissions.

D’autoriser le Service de sécurité incendie à retourner en processus d’appel d’offres.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-206
SOUSSIONS – SERVICES PROFESSIONNELS POUR PLANS ET
DEVIS AINSI QUE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE
RÉAMÉNAGEMENT DU PARC PELLERIN – CONTRAT 2017-1562 –
RÈGLEMENT RV-1613**

ATTENDU qu’à la suite d’une demande de soumissions publiques pour les services professionnels pour la conception de plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de réaménagement du parc Pellerin, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES
DÉOM + ASSOCIÉS Experts Conseils 1695, boulevard Laval, suite 340 Laval (Québec) H7S 2M2
Comeau Experts-Conseils (4368894 Canada inc.) 2275, rue Bombardier, suite 200 Sainte-Julie (Québec) J3E 2J9
Stantec Experts-conseils Itée 1200, boulevard Saint-Martin Ouest, bureau 300 Laval (Québec) H7S 2E4
Expertise Sports Design LG Aménagement de Terrain Sportifs 1040, rue Grant Longueuil (Québec) J4H 3K1

ATTENDU l'assujettissement à un système d'évaluation et de pondération, les offres reçues ont été évaluées par un comité de sélection créé suivant la Politique de gestion contractuelle adoptée le 18 janvier 2011;

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 4 avril 2017;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 21 mars 2017 ainsi que du rapport du comité de sélection du 29 mars 2017.

DE rejeter les soumissions pour les motifs suivants :

- certaines spécifications du cahier des charges ne sont pas respectées;
- la soumission du plus bas soumissionnaire dépasse l'estimation établie pour la réalisation du contrat.

D'autoriser le Service du génie à retourner en appel d'offres, conditionnellement à l'entrée en vigueur du Règlement RV-1613.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-207
CONSEIL – DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE désigner conformément aux dispositions des articles 56 et 57 de la Loi sur les cités et villes, le conseiller Érick Rémy maire suppléant à compter du 5 avril 2017 jusqu'à la désignation de son remplaçant.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-208
REPORT D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE reporter la séance ordinaire prévue pour le mardi 15 août 2017 au mardi 22 août 2017 à 19 h 30.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-209
CONVENTION DE FIDUCIE – COMITÉ DE RETRAITE**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer la convention de fiducie datée du 15 mars 2017 et signée par les nouveaux membres du Comité de retraite.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-210
SIGNATURE D'UNE ENTENTE – TRICENTRIS, TRI, TRANSFORMATION,
SENSIBILISATION – 2017-2022**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'approuver le projet d'entente soumis pour le renouvellement de l'adhésion de la Ville à Tricentris, tri, transformation, sensibilisation, couvrant la période du 14 avril 2017 au 14 avril 2022.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer l'entente, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-211
ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE L'ARÉNA – PROPOSITION DE
GESTION TEMPORAIRE**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter la proposition de SOGEP inc. du 21 février 2017 pour la gestion temporaire de l'aréna pour la période du 28 mars au 27 avril 2017 pour une somme de 24 719,63 \$ taxes incluses.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-212
IMPLANTATION D'UN SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS
PR-NIVEAU 3 – SIGNATURE D'UNE ENTENTE**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver le projet d'entente sur l'implantation et le fonctionnement d'un service de premiers répondants PR-Niveau 3 entre le Service de premiers répondants de Boisbriand, le Centre de communication santé Laurentides-Lanaudière (CCSLL) – Corporation des partenaires pour les communications Laurentides-Lanaudière, l'Entreprise ambulancière, Les Services préhospitaliers Laurentides-Lanaudière (SPLL) et le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides.

DE désigner monsieur Claude Prévost, directeur du Service de sécurité incendie, représentant de la Ville et gestionnaire de l'entente.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer le projet d'entente, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-213
SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS PR-NIVEAU 3 – ÉCHANGE DE
PIÈCES D'ÉQUIPEMENT PRÉHOSPITALIER - SIGNATURE D'UNE
ENTENTE**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver le projet d'entente sur l'échange de pièces d'équipement préhospitalier avec Services préhospitaliers Laurentides-Lanaudière Itée pour une période de cinq (5) ans, soit du 4 avril 2017 au 3 avril 2022.

DE désigner monsieur Claude Prévost, directeur du Service de sécurité incendie comme représentant de la Ville et gestionnaire de l'entente.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer l'entente, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

D'imputer la dépense de 5 554,85 \$ taxes comprises au poste budgétaire 02 220 00 691.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-214
ACHATS REGROUPÉS DE MICRO-ORDINATEURS, PORTABLES ET
SERVEURS X86 – CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC
(CSPQ)**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE confirmer l'adhésion de la Ville au regroupement d'achats mis en place par le Centre de services partagés du Québec pour l'achat regroupé de micro-ordinateurs, de portables et de serveurs X86.

D'autoriser la directrice du Service des technologies de l'information à signer tout document donnant effet à la présente consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-215
FERMETURE ET RELOCALISATION DU PARC CANIN – PARC FILION**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE procéder à la fermeture du parc canin du parc Filion à compter du 12 mai 2017.

DE relocaliser le parc canin dans un lieu à déterminer ultérieurement.

Votent en faveur : Érick Rémy, Christine Beaudette, Jonathan Thibault, Daniel Kaeser, Lori Doucet.

Votent contre : Lyne Levert, Denis Hébert, Mario Lavallée.

Adoptée avec dissidence

**RÉSOLUTION 2017-04-216
PARC DES BERGES DE LA RIVIÈRE DES MILLE-ÎLES –
CONSTRUCTION DE PASSERELLES - MANDAT À ÉCO-NATURE**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE mandater l'organisme Éco-Nature pour la construction de passerelles au parc des Berges et pour l'obtention des certificats d'autorisation requis auprès du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du projet d'infrastructure communautaire le long de la rivière des Mille-îles.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-217

PARC DES BERGES DE LA RIVIÈRE DES MILLE-ÎLES – RÉALISATION DU PROJET – APPROPRIATION AU FONDS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET ESPACES NATURELS

ATTENDU la volonté de la Ville à réaliser un projet d'infrastructure communautaire de long de la rivière des Mille-Îles en collaboration avec l'organisme Éco-Nature et visant à l'amélioration des accès aux rives des municipalités situées de long de la rivière;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET

APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE mandater l'organisme Éco-Nature pour la réalisation de travaux d'infrastructure communautaire au parc des Berges comprenant l'installation de quais flottants et de passerelles, la production de panneaux d'interprétation, de signalisation et de sécurité, la construction d'abris à canots, kayaks et vélos, l'installation de bornes électriques et l'acheminement de l'eau potable.

D'entériner la signature par le directeur général, Me Karl Sacha Langlois, des documents intitulés « Annexe B Attestation de la municipalité de Boisbriand – Autorisation d'effectuer les travaux » et « Annexe C Attestation de la municipalité de Boisbriand – Attestation à l'effet que la partie de la taxe d'accise fédérale sur l'essence est identifiée dans le montant de la contribution financière de la municipalité de Boisbriand au Projet d'aménagement riverain du Parc de la Rivière-des-Mille-îles de Éco-Nature » joints à la demande d'aide financière déposée par l'organisme en vertu du Programme d'infrastructure communautaire du Canada 150 (PIC150) livré dans le cadre du Programme de développement économique du Québec (PDEQ).

D'autoriser Me Karl Sacha Langlois, directeur général, à signer tout autre document nécessaire ou utile donnant effet à la présente, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

D'autoriser une dépense de 265 800 \$ comme suit :

- une somme de 175 000 \$ imputable au poste budgétaire 02 110 00 991;
- une somme de 90 800 \$ à approprier du fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-218
PROTOCOLE D'ENTENTE – INSTALLATION DES SERVICES
MUNICIPAUX SUR LA RUE YVONNE-LACROIX – TRONÇON II –
LOT 5 813 832 – PROTOCOLE 1052 P-64**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer le protocole d'entente 1052 P-64 pour les travaux de construction de services municipaux sur la rue Yvonne-Lacroix, tronçon II, sur le lot 5 813 832 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

DE s'engager à prendre possession du réseau d'aqueduc et d'égouts pluvial et sanitaire suite à l'exécution des travaux, sous réserve que ceux-ci aient été inspectés et déclarés conformes par l'ingénieur responsable de la surveillance des travaux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-219
RENOUVELLEMENT D'UNE ENTENTE – CONTRAT DE FOURNITURE
DE SERVICES TECHNIQUES – ATELIER DU PRO**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser le renouvellement de l'entente avec Castonguay Sports inc. pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020, selon les termes et conditions énumérés au formulaire de recommandation de monsieur Sylvain Benoit, directeur du Service des loisirs.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer tout document donnant effet à la présente, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-220
TRAVAILLEUR DE RUE – SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE reconduire l'entente avec L'Écluse des Laurentides pour les services d'un travailleur de rue sur le territoire de la Ville de Boisbriand pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 décembre 2017.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer ladite entente.

D'autoriser une dépense de 15 000 \$ (non taxable) imputable au poste budgétaire 02 710 06 419.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-221
DISPOSITION DE BIENS – CHANDAILS DE HOCKEY**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser le don des chandails de hockey à chacun des joueurs des équipes de l'Association du hockey mineur en guise de souvenir.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-222
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX MUNICIPALITÉS EN PRÉVENTION DE
LA CRIMINALITÉ – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

ATTENDU l'existence du *Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité 2016-2019* du ministère de la Sécurité publique, visant à améliorer et renforcer la sécurité sur le territoire des municipalités du Québec en permettant aux communautés de développer et de mettre en place des actions préventives aux problèmes de criminalité et de sécurité;

ATTENDU l'intérêt des Villes de Sainte-Thérèse, Boisbriand, Rosemère et Lorraine de s'inscrire audit programme;

ATTENDU l'appui de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE mandater la Ville de Sainte-Thérèse à présenter, pour et au nom de la Ville de Boisbriand, membre de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité 2016-2019* du ministère de la Sécurité publique.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer tout document nécessaire à la présente consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-223
DEMANDE DE DÉROGATION AU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE
TRANSPORT DES LAURENTIDES – SERVICE DE TAXIBUS AUX AÎNÉS**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE demander au Conseil intermunicipal de transport des Laurentides d'accepter les demandes de taxibus des aînés de Boisbriand déjà inscrits au service pour le Centre de jour Chez soi, le mardi 27 juin 2017 vers la Maison du citoyen et Place de la culture pour assister à la fête d'été.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-224
INSCRIPTIONS – 17^E CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'OBSERVATOIRE
INTERNATIONAL DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE DE L'OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser l'inscription de madame la mairesse Marlene Cordato, des conseillers Christine Beaudette, Denis Hébert et Lori Doucet ainsi que Me Karl Sacha Langlois, directeur général, à la 17^e Conférence annuelle de l'Observatoire international de la démocratie participative de l'Office de consultation publique de Montréal qui se tiendra à Montréal du 16 au 19 juin 2017.

D'autoriser le remboursement des dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 496.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-225
INSCRIPTIONS – COLLOQUE CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET
FAMILLE 2017**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser l'inscription du conseiller Jonathan Thibault au colloque Carrefour action municipale et famille 2017 qui se tiendra à Gaspé du 8 au 10 juin 2017.

D'autoriser le remboursement des dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 496.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-226
ADHÉSION 2017 – TOURISME BASSES-LAURENTIDES

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Ville à Tourisme Basses-Laurentides pour l'année 2017, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, au montant de 300 \$ plus taxes.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-227
ADHÉSION 2017 – 2018 – CONSEIL DES BASSINS VERSANTS DES MILLE-ÎLES (COBAMIL)

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Ville au Conseil des bassins versants des Mille-îles (COBAMIL) pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, au montant de 200 \$ taxes incluses.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-228
ADHÉSION 2017 – 2018 – LOISIRS LAURENTIDES

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Ville à Loisirs Laurentides pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, au montant de 672,60 \$ taxes incluses.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-229
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de février 2017 montrant un total mensuel de 8 412 389 \$ et un cumulatif de 8 649 289 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-230
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNE MURALE – CLUB DE BILLARD MICKY'S – 3070, CHEMIN DE
LA RIVIÈRE-CACHÉE – ZONE C-2 430

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 8 mars 2017 portant le no R-17-CU-2820 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne murale pour le commerce Club Billard Micky's situé au 3070, chemin de la Rivière-Cachée dans la zone C-2 430 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée au plan, à la coupe et la simulation de l'enseigne projetée, préparés par Zone Enseigne + Éclairage, révisés en date du 14 mars 2017.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-231
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNE COMMUNAUTAIRE SUR SOCLE – ETPO GEODEX – 20845,
CHEMIN DE LA CÔTE NORD – ZONE I-3 482

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 8 mars 2017 portant le no R-17-CU-2821 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'un panneau d'affichage dans l'enseigne communautaire sur socle pour l'entreprise ETPO Geodex située au 20845, chemin de la Côte Nord dans la zone I-3 482 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée au plan et à la simulation visuelle de l'enseigne, préparés par Enseignes Barbo, datés du 23 janvier 2017.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-232
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNES MURALES ET SUR POTEAU COMMUNAUTAIRE –
AUBAINERIE – 2300, BOULEVARD DU FAUBOURG – ZONE C-3 403**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 8 mars 2017 portant le no R-17-CU-2822 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour le projet d'enseignes pour le magasin l'Aubainerie situé au 2300, boulevard du Faubourg dans la zone C-3 403 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée au plan et à la simulation visuelle des enseignes, préparés par Lumicom, révisés en date du 16 mars 2017.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-233
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –
PROJET LES HABITATIONS TRIGONE – 466 À 478 ET 482 À 494, RUE
PAPINEAU – ZONE R-3 126-1**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 8 mars 2017 portant le no R-17-CU-2827 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de construction pour 2 rangées de 7 unités de logement à être implantées aux 466 à 478 et 482 à 494, rue Papineau, sur les lots 5 753 790, 5 753 791, 5 753 792 et 5 753 793 du cadastre du Québec, dans la zone R-3 126-1 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants :

- plans d'architecture, préparés par Lafond Architecte, datés du 1^{er} septembre 2016;
- plan d'implantation, préparé par Vital Roy, Arpenteurs-géomètres inc., daté du 8 février 2017;
- plan d'aménagement paysager, préparé par Dubuc Architectes Paysagistes, daté du 8 février 2017;
- simulation visuelle du modèle #2, datée du 3 décembre 2015;
- échantillons des matériaux.

Cette approbation est conditionnelle au dépôt d'une étude acoustique comprenant les mesures de mitigation préconisées dans le but de réduire le niveau sonore à l'intérieur du bâtiment à moins de 55 décibels (dBA).

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-234
APPROBATION D'UNE DEMANDE D'AGRANDISSEMENT – MAISON UNIFAMILIALE – 63, CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI – ZONE R-1 205

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 8 mars 2017 portant le no R-17-CU-2824 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis d'agrandissement pour la maison unifamiliale située au 63, chemin de l'Île-de-Mai, sur le lot 2 109 456 du cadastre du Québec, dans la zone R-1 205 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- plans d'architecture, préparés par Éric Paquette, technologue professionnel, révisés en date du 24 mars 2017 et plan A5 – Élévations, révisé en date du 27 mars 2017;
- plan d'implantation, préparé par Simon Archambault architecte, daté du 11 août 2016;
- perspective couleur reçue en date du 27 mars 2017;
- échantillons des matériaux.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-04-235
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER EN COUR ARRIÈRE – PROJET YVONNE-LACROIX – PHASE I – ZONE R-1 303

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 8 mars 2017 portant le numéro R-17-CU-2828 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande d'approbation du plan d'aménagement paysager de cour arrière pour le projet Yvonne-Lacroix – Phase I dans la zone R-1 303 du Règlement RV-1441 sur le zonage.

Cette approbation est conditionnelle à :

- la signature d'une servitude en faveur de la Ville pour l'accessibilité, l'aménagement et l'entretien d'une zone de plantation de 5 mètres adjacents à la zone CONS 305;
- l'ajout et au maintien d'une barrière à sédiment et d'une clôture temporaire d'un minimum de 1,2 mètre de hauteur sur la ligne de lot arrière des terrains contigus à la zone CONS 305;
- la remise d'une garantie financière de 60 000 \$ couvrant la réalisation des travaux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-236
APPROBATION D'UN CONCEPT ARCHITECTURAL – LES
HABITATIONS TRIGONE – RUE PAPINEAU – ZONE R-3 126-1**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 8 mars 2017 portant le numéro R-17-CU-2826 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande d'approbation de la modification du concept architectural pour le projet Les Habitations Trigone de la rue Papineau, dans la zone R-3 126-1 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants :

- plan des modèles, préparé par Les Habitations Trigone, daté du 10 mars 2017;
- extrait du plan d'architecture, page A-14;
- simulations visuelles du concept révisé.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-237
APPROBATION D'UN CONCEPT ARCHITECTURAL – RÉSIDENCE
UNIFAMILIALE DE L'ISLE – 85, CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI – ZONE
R-1 205**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 8 mars 2017 portant le numéro R-17-CU-2823 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande d'approbation du concept architectural pour la résidence unifamiliale isolée à être implantée au 85, chemin de l'Île-de-Mai dans la zone R-1 205 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants :

- document de présentation, préparé par Chevalier Morales Architectes, daté du 23 février 2017;
- panneau d'échantillons des matériaux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-04-238
ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant, à savoir :

<p>Flavie Bourgeois Lily Fournier Loïc Goulet Camille Lesieur Chloé Rainville Annabelle Roy Antoine St-Pierre Vanya Stoyanova Claude-Alie Wagnac</p>	<p>Animateurs étudiants – Camps de jour au Service des loisirs et bibliothèque à compter du 27 mai 2017, en respect avec l'annexe D, article 2a) et/ou D-1e) de la convention collective SCFP;</p>
<p>Catherine Arseneault Rose-Émilie Bridger Nadine Carle-Gravel David Casaubon Laurent Dubé Alexandre Duquette Antoine Filiatrault Camille Lalande Béatrice Levac Méa'lynn V. Pierre Fils Anne-Sophie Pinsonneault Megan Roch Vincent Sanakhounphet Boisclair Kiril Stoynov Clara Turcotte</p>	<p>Animateurs étudiants – Camps de jour/Service de garde au Service des loisirs et bibliothèque à compter du 27 mai 2017, en respect avec l'annexe D, article 2a) et/ou D-1e) de la convention collective SCFP;</p>
<p>Carolane Rémillard</p>	<p>Animatrice spécialisée – Intervention au Service des loisirs et bibliothèque à compter du 15 mai 2017, en respect avec l'annexe D, article 2a) et/ou D-1e) de la convention collective SCFP;</p>
<p>Maria Magdalena Aguirre Salinas Éliane Filiatrault</p>	<p>Animatrices spécialisées – Service de garde au Service des loisirs et bibliothèque à compter du 22 mai 2017, en respect avec l'annexe D, article 2a) et/ou D-1e) de la convention collective SCFP;</p>
<p>Andréanne Beauséjour Mélina Medeiros Dominique Noiseux Alexandra Tardif-Lepage</p>	<p>Animateurs spécialisés / Accompagnateurs personnes handicapées au Service des loisirs et bibliothèque à compter du 15 mai 2017, en respect avec l'annexe D, article 2a) et/ou D-1e) de la convention collective SCFP;</p>
<p>Samuel Ouellette</p>	<p>Responsable adjoint – Camp de jour au Service des loisirs et bibliothèque à compter du 23 mai 2017, en respect avec l'annexe D, article 2a) et/ou D-1e) de la convention collective SCFP.</p>
<p>Adoptée</p>	

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Visite du Premier Ministre Philippe Couillard le 23 mars dernier à la Chambre des commerces et d'industries Thérèse-De Blainville;
- Visite du Premier Ministre Justin Trudeau le 24 mars 2017 chez Kinova de Boisbriand, une entreprise qui développe et produit des plateformes robotiques;
- Présence de Charline Labonté le 10 avril à l'aréna;
- Lancement du projet du Parc des Berges.

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Présente un survol des activités offertes en avril :
 - parties de l'Armada à compter du 6
 - marathon Midget du 14 au 16
 - Revue sur glace les 22 et 23
 - fête de fin de saison des associations.

Madame Lori Doucet, District Dion

- Objectif de 300 dons lors de la collecte de sang du 8 mai à l'aréna;
- Invite les citoyens à consulter la page Facebook de la Ville;
- Parc canin Filion.

Monsieur Lyne Levert, District Sanche

- Projet en cours pour le réaménagement du parc Pellerin;
- Période pour retirer les abris d'auto temporaires.

Madame Christine Beaudette, District Filion

- Invite les gens à compléter les sondages en ligne sur le site Web de la Ville à l'intention des familles et aînés.

Monsieur Jonathan Thibault, District Dubois

- Tenue de l'exposition annuelle du Club de photos du 21 au 23 avril à la Maison du citoyen et Place de la culture;
- Tournoi du marathon Midget de Boisbriand du 14 au 16 avril à l'aréna.

Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau

- Partie annuelle des étoiles de la Ligue d'improvisation de Boisbriand le 9 avril et parties « extraligne » le 23 avril à l'@dobase;
- Fermeture de la bibliothèque le 16 avril;
- Collecte hebdomadaire des matières compostables.

Monsieur Érick Rémy, District DuGué

- Cérémonie de remise des médailles du lieutenant gouverneur à Jimmy Bell, étudiant et Gisèle Long, bénévole;
- Disposition des « serpuariens » à la déchèterie.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Maurice Barbe Article 3A)

Madame Martine Charron Article 31

**RÉSOLUTION 2017-04-239
PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE prolonger la période de questions.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS - PROLONGATION

Madame Martine Métivier Article 31

Madame la conseillère Lyne Levert quitte la salle des délibérations quelques minutes.

Madame Diane Lombardie Article 31

Madame la conseillère Lyne Levert participe à nouveau aux délibérations du conseil.

Monsieur Donald Rose Article 31

Monsieur Huberdeau Article 31

**RÉSOLUTION 2017-04-240
PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE prolonger la période de questions.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS - PROLONGATION

Monsieur Bourbonnais	Article 31
Madame Monique Raiche	Article 31
Monsieur Martin Drapeau	Articles 16, 18, 21

Madame la conseillère Lori Doucet quitte la salle des délibérations quelques minutes et se joint à nouveau au conseil.

Monsieur le conseiller Denis Hébert quitte la salle des délibérations quelques minutes et se joint à nouveau au conseil.

Monsieur Martin Drapeau	Article 31
-------------------------	------------

RÉSOLUTION 2017-04-241 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE lever la séance à 22 h 40.

Adoptée